

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Lê Chinh AVENA	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	M. Jean-Yves PIAN	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Lydie CHAMPION
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Cyril GAUCHER
Mme Françoise TENENBAUM	M. Louis LEGRAND	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Édouard CAVIN	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Dijon - 17 boulevard de Brosses - Cession de locaux

Le Grand Dijon est propriétaire de locaux de 109 m² situés au premier étage de la copropriété 17 boulevard de Brosses à Dijon, acquis en 2013 dans la perspective d'une mise à disposition au profit de Kéolis.

Ce projet n'ayant pu aboutir et ces locaux, libres d'occupation, ne présentant plus d'intérêt pour le Grand Dijon, il a été proposé par délibération du 18 septembre 2014, de procéder à leur cession par voie d'adjudication amiable volontaire.

Le prix de départ de l'adjudication, inférieur à l'évaluation de France Domaine, a été fixé à 170 000 €. L'adjudication a été infructueuse, n'ayant reçu aucune enchère.

Depuis cette procédure et afin d'aboutir à une cession, le Grand Dijon a poursuivi la recherche d'acquéreurs. Plusieurs parutions dans la presse locale, ainsi que sur les sites internet, ont été réalisées. Seules quelques offres ont été reçues.

Il est précisé que ces locaux ne bénéficient pas de desserte directe par ascenseur, rendant ainsi très difficile tout usage professionnel, notamment pour des professions libérales. Par ailleurs, leur transformation en habitation nécessite des travaux d'aménagement conséquents.

Il est proposé de retenir l'offre d'achat la plus élevée établie par Monsieur Marc ELASERY, au prix de 170 000 €.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **de céder** à Monsieur Marc ELASERY, demeurant 33 place Saint Michel à Dijon, les locaux libres d'occupation d'une superficie de 109 m², constituant les lots n° 17 et n° 32 de l'immeuble en copropriété situé 17 boulevard de Brosses à Dijon, cadastré section EW n° 186 ;
- **de dire** que cette cession interviendra moyennant le prix de 170 000 € ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté Urbaine Grand Dijon, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier et Monsieur le Trésorier à percevoir le produit de la vente.

SCRUTIN : POUR : 68 ABSTENTION : 9
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 14 PROCURATIONS